LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME IV. EDMONTON, JEUDI, 15 AVRIL, 1909. No. 28.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

A LA CHAMBRE

Les élévateurs de l'Ouest

A la séance de lundi, les avis de motions des députés furent appelés pour la dernière fois cette session.

Un bon nombre furent adoptés sans discussions. Puis, au second appel qui porte sur celles qui doivent être discutées, M. Schaffner, de Souris, se leva pour parler des élévateurs de l'Ouest.

La résolution était en tête de liste, depuis le commencement de la session ,et il profita de cette dernière occasion pour la développer.

M. Schaffner est d'avis que la manière, dont sont actuellement exploités les élevateurs à grains situés aux terminus des lignes ferrées, et ceux qui sont espacés le long de ces lignes, est préjudiciable aux intérêts des producteurs de céréales de l'ouest. Il croit, en conclusion, que le gouvernement devrait prendre immédiatement des mesures pour exploiter de tels élevateurs à Fort William et à Port Arthur ainsi que ceux situés entre ces points et l'Océan Atlantique.

La question, qui n'intéresse directement que l'Ouest a été traitée par plusieurs députés de l'ouest: MM. Schaffner, Lake, Neely, Bradbury, Martin, de Régina. Ce dernier proposa un amendement déclarant que, pour le moment, l'inspection des grains donne satisfaction et qu'il est préférable de faire une meilleure expérience de la loi des grains de 1908, avant d'accepter les recommendations de la résolution. M. Nesbit, d'Oxford Nord ajourna le débat.

Retrait de résolutions

M. Foster a retiré, à l'appel de l'avis de motions de députés, sa résolution concernant l'abolition du patronage: M. Hughes celle proposant une fédération impériale. M. Sealły, celle demandant un meilleur tarif de protection pour les agriculteurs canadiens. Ils n'auraient plus, d'ailleurs, trouvé l'occasion de les traiter, cette année.

Le débat Cassels

Le débat sur l'enquête Cassels, relativement au département de la Marine, a été l'objet d'une ample discussion durant deux séances.

L'hon M. Doherty, proposa, en raison des faits révélés, à cette enquête, une enquête générale sur les départements qui ont charge de fortes dépenses pour le gouvernement.

Il est à noter que s'il tint M. Brodeur constitutionnellement responsable, du moins il rendit hommage à sa parfaite honnêteté, et il ne parla de lui qu'avec grande modération.

C'est donc moins à M. Doherty qu'à toute la campagne faite par la presse tory que l'hon. M. Brodeur répondit, en un des meilleurs discours qu'il ait encore prononcés.

M. Brodeur, non seulement y démontra que le système condamné était vieux de quarante ans, mais encore qu'il l'avait lui-même aboli; et il énuméra les réformes substantielles qu'il a accomplies.

Le débat dura deux jours, avec l'ardeur que l'on met habituellement aux discussions politiques.

L'insolence de l'ex-gérant de l'Union Trust Co., M. Geo. E. Foster, provoqua au début de la séance de vendredi soir un incident très vif où ce flibustier politique fut vertement tancé et obligé de mendier la protection de l'Orateur, lorsqu'on lui rappela le jugement porté sur son cas, par la Commission des Assurances.

M. Foster avait parlé après M. A. K. McLean (Lunenburg) sur la motion Doherty ,et il avait terminé son discours par l'insinuation la plus brutale, la plus odieuse. Parlant des fournisseurs, qui auraient fait des bénéfices, il demandait pourquoi le gouvernement n'en poursuivrait pas le recouvrement.

Serait-ce que le premier ministre, dit-il, y aurait trouvé son compte? Est-ce qu'il en aurait lui-même profité?

La Chambre accueillit ces paroles par les cris de: honte! honte!...

Dans son discours, Sir Wilfrid fit le cas qu'il convenait de cette insinuation odieuse, il la fit tourner à la confusion de son auteur par sa logique serrée.

Il déclara que la Chambre ne saurait adopter la proposition Doherty. Elle contient en effet les pires insinuations contre certains ministres ,et cela sans aucune raison.

M. Doherty prétend se baser sur le rapport de la commission pour demander une enquête générale. Mais le rapport dit explicitement, en des textes que lit Sir Wilfrid, que les commissaires ont fait une enquête complète en tous les départements, de la façon la plus étendue qu'ils l'ont pu, et qu'ont-ils conclu? Dans un seul département, à la Marine, ils ont découvert "un manque de conscience."

Aussitôt le gouvernement a cru à propos de faire scruter ce département plus à fond. Mais en était-il ainsi des autres départements?

Les commissaires avaient passé partout. Dans un seul département, ils portaient des soupçons.

Doit-on conclure du mal dans un département au mal dans un autre? Est-ce logique, est-ce juste, est-ce charitable pour le service civil?

Sir Wilfrid n'attendait pas une meilleure logique de M. Foster, mais il en attendait une meilleure de M. Doherty.

On a parlé de "nuages de soupçons," s'il en existe, ce n'est pas du côté de la droite, mais du côté de la gauche, toujours fertile en soupçons.

On ne peut nommer une commission que pour enquêter des accusations spécifiques. Le gouvernement ,en effet, est responsable au parlement, c'est son devoir de travailler à ce que le service civil soit bien administré. Si le parlement a des raisons de croire que le service civil n'est pas bien administré, et cela dans tous les départements, ce n'est pas une commission que devrait demander le parlement, c'est une motion de censure pure et simple qu'il devrait porter contre le gouvernement.

Il ne peut donc, ni au point de vue logique, ni au point de vue d'opportunité ou procédure, approuver la proposition de M. Doherty ,et il invite la Chambre à la repousser.

La Chambre se rallie d'ailleurs à ce parti, et rejette l'amendement Doherty par une majorité de 40.

Le Prêt au G. T. P.

La discussion sur le prêt de $10,000,000 au G. T. P., ajourné il y a huit jours, a été repris cette semaine.

M. Ames, dont la légendaire tournée dans l'Ouest est le plus grand titre de gloire, ouvrit le feu de la discussion.

Il déplora le coût prodigieux du Transcontinental, et ajouta qu'un nouveau prêt, naturellement, engagera le gouvernement plus lourdement encore vis-à-vis de l'entreprise. Il voudrait que le gouvernement dépose en Chambre un tableau d'état des sommes dépensées de part et d'autre, pour le G. T. P., et fournisse d'autres informations plus amples avant que le prêt soit autorisé, ce qui permettrait de mieux en juger. La Chambre se constitua en comité sur la résolution, dès que M. Ames eut terminé son discours.

En comité, M. Middlebro reprend la discussion, dans le sens de M. Ames.

MM. Donnelley, Perley discutent aussi les termes du prêt, et les garanties qu'on offre, mais ils ne s'opposent pas directement au prêt, et encore moins, dit M. Perley, à l'achèvement du G. T. P.

L'hon. M. Fielding rappela en réponse, qu'avant que la discussion soit commencée, le gouvernement a fourni toutes les informations demandées par M. Borden à ce sujet, et maintenant, il appert que la gauche manque d'informations; enfin, le gouvernement s'efforcera de fournir tous les renseignements possibles, quand le bill sera discuté.

M. Ames insiste sur le fait que, des 10 millions qu'on projette de prêter, 7 millions seront consacrés à payer le Grand Tronc qui a prêté cette somme au Grand Tronc Pacifique, il voudrait savoir si M. Fielding a lu la lettre de M. Hays, avant qu'elle soit envoyée officiellement au gouvernement.

Le ministre des Finances dit qu'il n'a pas à répondre à une telle question.

Finalement, la résolution est adoptée, telle quelle, et un bill l'incorporant, lu une première fois.

La suite de la discussion se fera sur le bill.

La crise du dreadnoughtisme aigu

Tandis que les agences de nouvelles nous transmettent avec un zèle qui a l'air fort intéressé, les rapports les plus extravagants des faits et gestes des hommes d'Etats européens, qui semblent tous atteints de Dreadnoughtisme aigu, la poste nous rapporte de plus exacts comptes rendus des sobres discours prononcés sur ce sujet au parlement impérial.

Les dernières dépêches annoncent que l'Autriche-Hongrie, alliée de l'Allemagne, va construire elle aussi trois "Dreadnoughts." Mais elles ne mentionnent pas le fait que la France, alliée de l'Angleterre en a six en chantier et que le parlement français va autoriser la mise en chantier de six autres.

Quoiqu'il en soit, les ministres anglais, si l'on en juge par leurs discours. sont loin de se laisser emporter par la panique.

M. Asquith, le premier ministre, résumait ainsi la situation:

Aujourd'hui, l'Angleterre a quatre "Dreadnoughts" en service, l'Allemagne n'en a pas un seul.

A la fin de l'année, le tonnage des "Dreadnoughts" anglais sera de 125,000 tonnes portant 64 canons de 12 pouces; l'Allemagne compte avoir deux "Dreadnoughts," d'un tonnage de 36,000 tonneaux ,armés de 24 canons de 11 pouces.

Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer.

En 1912, l'Angleterre aura la même prépondérance, quoique fasse l'Allemagne, tant en tonnage qu'en armement.

Il déclarait par conséquent qu'il était absurde de s'alarmer et que l'on devrait avoir honte de la panique à laquelle on s'est laissé aller.

M. McKenna, ministre de la Marine a déclaré dans une autre occasion, que l'Angleterre ne se proposait pas d'acheter les cuirassés en voie de construction dans ses ports pour le compte de gouernements étrangers.

"Le Canada."

Un message de Roosevelt

Rome.—Avant son départ pour Mombassa, hier soir, à bord de "l'Admiral," l'ex-président Roosevelt a adressé le message suivant au peuple américain:

"Avant de quitter Messine, je désire dire que je suis certain que le peuple américain ne s'imagine pas l'oeuvre splendide accomplie à Messine et à Reggio avec le bois envoyé des Etats-Unis. J'ai visité le camp américain et y ai vu 250 maisons déjà terminées, et des arrangements ont été faits pour la construction rapide de 1,200 autres. Le travail, qui est sous la direction générale de l'ambassadeur Griscom, a été organisé par le lieutenant Belknap, avec l'aide du lieutenant Buchanan, des Enseignes Wilcox et Spofford, du docteur Donelson, du paie-maître Rogers, de quarante marins de notre flotte et d'un certain nombre de charpentiers américains. Il y a aussi là un groupe d'Américains, tels que MM. J. Elliott, Winthrop Chandler, J. Busch et R. Hale, qui consacrent tout leur temps et toute leur énergie à cette oeuvre philanthropique."

Immigration européenne

Avec les premiers beaux jours le flot de l'immigration européenne se dirigeant vers les provinces de l'ouest, recommence à se faire sentir à Montréal. Ainsi, sont arrivés samedi, cinq convois spéciaux, portant 1.458 immigrants débarqués à St. John, N.B., du paquebot C. P. R., l'"Empress of Ireland." Ce paquebot était arrivé la veille à St. John, à 11.30 heures a.m., avec 98 passagers de première, 460 de seconde, et 900 de troisième classe. D'autres immigrants arrivés par le "Corsican," se trouvaient parmis les 1,458 susmentionnés. Tous sont partis samedi soir, pour l'Ouest d'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan.

La ligne "All Red"

D'après les déclarations ministérielles faites à la chambre des Communes anglaises, le projet de la ligne "All Red" n'avance guère.

Les plus belles entreprises échouent quelquefois misérablement. Mais l'établissement d'un service rapide entre la Grande-Bretagne et le Canada est urgent, et il ne s'écoulera guère beaucoup de temps maintenant avant que cette amélioration devienne un fait accompli.

Que cette ligne rapide soit créée par le Pacifique, la ligne Allan ou le Grand-Tronc Pacifique, peu importe!

Visiteurs distingués

Londres. — Un mouvement est sur pied en vue d'organiser pour l'automne prochain, une tournée parlementaire et municipale au Canada. M. Percy Alden, député, prend l'initiative du mouvement, en réponse à un désir exprimé par lord Grey, Sir Wilfrid Laurier et les maires des principales villes du Dominion, M. Asquith se montre très sympathique à cette proposition.

La grève du charbon en Alberta-sud

Lethbridge, Alberta.—La grève se continue. Le président Sherman a donné ordre de condamner à l'amende tout mineur qui retournera au travail ,mais il n'y a eu jusqu'ici aucune rupture dans les rangs des unionistes.

A Fernie, Hosmer et Michel, tout est tranquille. Les mineurs déclarent qu'ils ignoreront la loi Lemieux, parce qu'on ne peut pas les forcer à travailler sans entente, et leurs chefs ont promis de contester la loi à la première occasion.

La grève cause beaucoup de surprise, car il était généralement entendu qu'une entente avait été conclue.

Hosmer. — Les propriétaires de mines de charbon de la Colombie Britannique ont écrit à Thomas L. Lewis, le président des United Mine Workers of America, l'informant qu'à la suite de négociations, auxquelles assistait son représentant, M. Morgan, on en est arrivé à une entente, qui fut ratifiée par la majorité des mineurs. M. Sherman, le président du district No 18, admit que l'entente avait été ratifiée, mais refusa de la signer, alléguant qu'il a fait un arrangement plus favorable avec la Crow's Nest Pass Coal Company et déclarant qu'il ne signera pas d'autre entente que celle-là.

M. Lewis a répondu comme suit:

"Le contrat de salaires convenu ,sera signé par notre représentant. Nous voulons toujours que les représentants des United Mine Workers se conforment à toute entente conclue, et cela est particulièrement vrai lorsqu'elle est ratifiée par un vote de nos membres. Les officiers du district No 18 vont être avisés immédiatement."

Allemagne et Canada

Arrivée du premier steamer de la ligne Canada

Le steamer "Prinz Oskar," de la ligne Canada ,est arrivé à St-Jean, après une traversée rapide entre Hambourg, Brêmes, via Rotterdam et St-Jean. Il avait à son bord 400 passagers, dont le plus grand nombre étaient des colons pour l'ouest canadien. Tous se sont embarqués à bord d'un train du Pacifique Canadien.

Le "Prinz Oskar" a quitté Saint-Jean le 8 avril pour Hambourg, via Rotterdam. Le prochain navire qui fera voile pour le Canada sera le "Prinz Adal" partant le 16 à destination de Québec et Montréal. Par la suite le service sera bi-mensuel.

AU SENAT

Le bill des traverses à niveau Lancaster tel qu'amendé par le comité des chemins de fer du Sénat, a été adopté en 3e lecture.

Quelques sénateurs ont tenté, inutilement, de faire étudier le bill originaire par le comité général du sénat, et de le dégager des amendements apportés par le comité des Chemins de Fer.

Ainsi transformé, le bill devra revenir devant la Chambre des Communes.

Les embranchement du Pacifique

Le bill des embranchements du Pacifique Canadien a été adopté avec un amendement proposé par M. le sénateur James Ross à l'effet que la ligne entre Moose Jaw et Lacombe devrait traverser à Aoutlook.

Le bill des embranchements du Grand-Tronc-Pacifique a été adopté avec une couple d'amendements suggérés par M. William Wainright représentant de cette compagnie. Ces embranchements n'intéressent que le "Far West" canadien.

Le bill concernant la compagnie du chemin de fer central du Canada a été adopté, en retranchant un article permettant à cette compagnie de construire un pont ou un tunnel pour entrer à Montréal et y établir son terminus.

Le bill pourvoit à un délai pour la construction du chemin de fer, suivant la charte de la compagnie. M. Léon Garneau, de Montréal, s'est objecté à cette demande de la compagnie, comme représentant de dix personnes qui ont des jugements contre elle au montant de $2,742. Si la charte de cette compagnie n'est pas renouvelée, le montant de $25,000 que cette compagnie a déposé comme garantie entre les mains du gouvernement, pourrait servir pour l'exécution de ces jugements.

MM. les sénateurs Domville et Campbell firent quelques remarques en faveur des capitalistes intéressés dans cette entreprise, laquelle compagnie a fait l'acquisition du chemin de fer Carillon et Grenville en outre du chemin de fer Irondale and Bancroft. M. Hogg, C.R., plaida en faveur des promoteurs de la compagnie.

Ajournement

Le Sénat et la Chambre se sont ajournés à huitaine pour les vacances de Pâques.

L'ouverture de la réserve de St. Paul des Métis

Affluence énorme de colons au bureau des terres d'Edmonton. - Une région canadienne-française

Vendredi et samedi dernier, les abords du bureau des terres, d'Edmonton, présentaient un aspect anormal, sinon inaccoutumé; et les étrangers peu au courant des choses de l'ouest ont dû éprouver quelque surprise du tableau pittoresque que faisaient 150 hommes couchés ou assis pêle-mêle le long du trottoir bordant l'avenue Victoria; leur surprise eut, certes, augmenté considérablement si on leur eut dit que la plupart d'entre ces hommes avaient passé les 30 ou 40 heures précédentes au même endroit, dormant, deux nuits encore fraîches d'avril, à la belle étoile...

Pour les initiés, la chose était simple et toute naturelle: la magnifique réserve de St-Paul des Métis venait d'être convertie en homesteads ordinaires, et le 10 avril, à dix heures, commençait le temps légal pour accomplir les formalités d'entrée en possession.

L'annonce de cet événement, attendu impatiemment depuis plusieurs mois, avait parue depuis quelques jours sur les journaux, et provoqué la venue immédiate d'un grand nombre de colons, de toute la région, désireux de s'assurer 160 acres de terre superbe, dans l'une des meilleures régions de la province, et que des chemins de fer ,très prochains, appellent à un grand avenir.

L'un des faits remarquables à noter est que pour la grande majorité, ces futurs "homesteaders" étaient des Canadiens-français et la chose est des plus naturelles, si l'on songe que la colonisation de cette région de l'Alberta est essentiellement l'oeuvre de pionniers de langue française.

Il était une étude intéressante à faire, pour un observateur, de toutes les physionomies de ces hommes, imperturbables dans leur longue attente, qui, si l'on en juge les lambeaux de conversations recueillis ça et là, paraissait chose tout à fait négligeable...

Lorsque nous allâmes leur rendre visite, la plupart étaient absorbés à la lecture de journaux français, dont une abondante distribution avait été faite par les soins du sympathique député du comté de Pakan, où ces terres se trouvent, M. P. Ed. Lessard.

Cette attention délicate de M. P. Ed. Lessard fut grandement appréciée; nous devons au reste remarquer que celui-ci passa la plus grande partie de la journée de vendredi au milieu de ses futurs électeurs, s'entretenant amicalement avec les uns et les autres, des progrès futurs du comté, de ses besoins, des projets de chacun...

A 10 heures du matin, samedi, les deux premiers homesteads furent pris par deux jeunes gens: MM. Jardon, qui attendaient que les portes s'ouvrissent, depuis jeudi soir à 9 heures!... C'est presqu'un record...

• • •

La réserve mise ainsi à la disposition des colons comprend environ 465 homesteads et s'étend sur les townships 58-9, 57-10, 58-10, et 57-9, tous à l'ouest du 4ème méridien, et situés à 129 milles au nord-ouest d'Edmonton.

C'est en quelque sorte le centre d'une contrée déjà très colonisée et c'est ce qui explique l'émotion considérable causée par sa mise sur le marché des homesteads, et la ruée de vendredi et samedi au bureau des terres.

La plus grande partie de ces terres est haute et sèche, et admirablement adaptée pour la culture et l'élevage.

Le bois, bien qu'il se trouve en certaines parties en quantité suffisante pour le chauffage, est très clairsemé sur la plupart de ces homesteads, et ne peut en aucun cas être un obstacle à leur mise en culture rapide.

Cette région est de plus, grandement intéressée dans le réseau de lignes de voies ferrées, dont la construction est prévue dans la récente garantie d'actions de compagnies de chemins de fer, par le gouvernement provincial.

Il n'y a aucun doute que dans un laps de temps relativement court, toute cette contrée fasse des progrès merveilleux.

Le nouveau tarif français

Paris.—La commission du tarif, à la suite de violentes protestations des intérêts français et étrangers, surtout ceux de l'Angleterre, a consenti à certains amendements couvrant principalement les droits sur les métaux et les textiles. Bien que ces amendements n'aient pas encore été rendus publics, on apprend que plusieurs concessions importantes ont été faites en faveur des Etats-Unis. Le droit maximum sur les grosses machines agricoles, qui viennent pratiquement toutes des Etats-Unis, qui avait d'abord été porté de quinze à seize francs les 100 kilos, a été réduit à douze, et le minimum de neuf à huit. Le droit maximum sur les clavigraphes a été réduit de 75 francs à 45, et le minimum de 50 francs à 30. Les augmentations proposées sur les machines à coudre ont été abandonnées, et les droits actuels seront rétablis.

M. Morel, le vice-président de la commission, et les autres membres considèrent que ces concessions devraient convaincre les Etats-Unis de la sollicitude de la France au sujet de la conservation de bonnes relations commerciales entre les deux pays.

La forte augmentation des droits sur l'huile de coton, contre laquelle les Etats-Unis ont protesté tout particulièrement, n'a pas été changée parce que, comme on l'a expliqué, il fallait une compensation au fait que les graines oléagineuses ont été placées sur la liste de franchise.

Les auteurs du nouveau tarif suivent de près le progrès du projet de loi douanière aux Etats-Unis et verraient avec plaisir quelque indication que le congrès américain le modifiera de façon à donner plus de latitude dans les négociations subséquentes avec la France et les autres pays. Ils protestent énergiquement contre l'impression créée aux Etats-Unis que la revision du tarif français est dirigée particulièrement contre ce pays ,et expliquent qu'elle a été nécessaire afin de faire face aux nouveaux systèmes adoptés par l'Allemagne, la Russie, l'Autriche, la Suisse et l'Espagne.

Le but de relèvement du tarif maximum à cinquante pour cent audessus du minimum est de forcer les autres pays à accorder leur tarif minimum, ce qu'ils refusent de faire en alléguant que la différence actuelle entre le tarif maximum et le tarif minimum français n'est pas suffisante pour les tenter. On fait observer que les Etats-Unis, qui n'achètent pas en France autant de marchandises que l'Angleterre ou l'Allemagne, paient le tarif maximum parce qu'ils ne veulent pas accorder des concessions proportionnées aux droits minima du tarif français, comme le prouve le refus de ce pays de ratifier le traité de réciprocité de 1901.

L'impression générale est que la nouvelle loi douanière, au point de vue technique, est de beaucoup en arrière sur les tarifs européens modernes, et on croit que si certaines clauses en sont adoptées, elles précipiteront certainement une guerre de tarifs avec le continent.

ANNONCES CLASSIFIEES

UN JEUNE HOMME de bonne éducation, désirerait correspondre avec jeune fille sérieuse. Ecrire : Raymond, "Courrier de l'Ouest", Boîte 50, Edmonton, Alta.

AVIS. — Pouvez-vous obtenir 300 p.c. pour vos capitaux? Si oui, la compagnie "Wyoming Consolidated Asbestos," donnera ce taux sur l'argent placé dans ses actions, offertes en ce moment au public à raison de 10 cts la part.

Vous paierez simplement la moitié comptant, soit 5 cts par part, les autres 5 cts devant être payés sur les dividendes. Les certificats sont donnés aux acheteurs dès que la moitié du prix des actions est payée.

Les prévisions s'accordent à espérer que ce placement deviendra un des plus profitables. Achetez dès à présent. Pour plus amples informations venez 240 Jasper E. ou écrivez J. T. Armatage, P.O. Box 802, Edmonton, Alta.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Chateaux de Cartes

No. 2

(Suite)

Tanté avait un cheval qui s'appelait Jocasse, un cocher nommé Mathurin, et une voiture: le "briska"!

Chaque soir, quand le soleil était près de disparaître, Mlle de Précourt sortait en voiture, déguisant, sous le prétexte de respirer l'air pur, les charités qu'elle faisait dans les quartiers pauvres et les villages environnants.

Jocasse, un vieux beau, s'éloignait redressé, trottant haut, piaffant encore; Mathurin gros, gras, avait bien un peu trop l'air de ne point assez tenir à la tenue; mais dans la caisse bleue à train jaune le soleil se mirait tout de même et Tanté s'en allait paisible, toujours de gris vêtue, un chapeau à fleurs remplaçant son bonnet blanc, assise sur les coussins, bleus aussi, capitonnés de jaune.

Quand Luc venait rendre visite à sa tante, il accompagnait la vieille demoiselle dans ses promenades en voiture.

Un soir ils faillirent se brouiller.

Depuis longtemps déjà Tanté se tourmentait de voir son neveu arrivé à l'âge d'homme, n'ayant aucune carrière, n'ayant même point l'air de se douter qu'on pût chercher à "faire quelque chose."

Croquant paisiblement, sagement, avec calcul, avec méthode, le petit avoir paternel, Luc ne se privait de rien, jouissait de tout, désoeuvré, élégant, grand seigneur.

"Enfin, Luc, quand tu n'auras plus le sou, que comptes-tu faire de toi-même?..." demanda la vieille demoiselle jusqu'alors appuyée au fond du briska, en redressant son buste très court.

Luc eut un geste d'ennui. Il aimait peu parler de lui.

"De moi-même, Tanté?.. mais je n'en suis nullement embarrassé!...

—Parlons sérieusement: tu aimes le luxe: pour se le donner il faut de l'argent... beaucoup d'argent. Que comptes-tu faire pour en gagner?

—Rien, Tanté.

—Alors?...

—Ne vous alarmez pas... j'en aurai.

—Tu en auras.. tu en auras.. qu'est-ce que tu feras?...

—Ce qu'il faut pour cela.... je cherche une héritière.

—Une... ah!..."

Et Tanté, qui voyait droit et très juste, s'indigna:

"Une héritière!... et si tu ne la trouves pas?

—Je la trouverai, Tanté!...

—Tu fais preuve d'une superbe assurance, et si l'ayant trouvée elle ne veut pas de toi?

—Elle voudra de moi, ma tante!

—Elle voudra de toi... elle voudra de toi... et que lui apporteras-tu en -change de ses millions?... tes yeux? tu les as assez beaux; tes moustaches? elles sont assez coquettes... ta tournure?... elle est assez élégante.. mais jarnigué, que c'est vilain de faire de tout cela un capital!.."

Luc interrompit hautain:

"Je lui apporterai mon nom, ma tante!...

—Ton nom... le mien... tu le vendras alors!

—Prenez garde, Tanté, vous tombez dans le mélodrame!...

—Appelle cela comme tu voudras... j'aimerais mieux te voir casser des cailloux sur des routes!...

—Permettez-moi, ma tante, de ne pas préférer comme vous....

—Tu t'en repentiras, tu seras quelque jour le bourreau de ton coeur!...

—De mon coeur?...—Luc eut un orgueilleux sourire — il aimera qui je voudrai!...

—Que non... que non!... protesta vivement la vieille demoiselle en agitant frénétiquement les fleurs de son chapeau — que non... cela je le sais bien!...

—Tanté, vous avez toujours été éprise de romantisme!...

—Raille à ton gré, mais, à la manière dont tu raisonne et au train dont tu vas, tu te fais du mariage une obligation destinée à faire face à une échéance..."

Luc haussa les épaules.

Tanté continua:

"Et si le jour où, les poings liés par la nécessité d'épouser une femme riche, tu n'en trouves qu'une que tu ne pourras aimer, alors qu'à côté d'elle tu rencontreras celle que ton coeur trompant ta volonté aimera quand même?...

Luc interrompit, raillant toujours:

"Je ne crois pas au bonheur dans la médiocrité...

—En voilà une phrase toute faite! repartit Tanté en s'exaltant; est-ce la médiocrité que de gentil ménage, que d'y apporter par son travail de l'aisance, du bien-être, que d'éprouver la noble fierté de ne devoir le bonheur des siens qu'à soi-même, de tendre vers ce but de tous ses efforts, de toute sa force, de toute son énergie?...

—Oh! chère Tanté, oui... je sais... laisons là!... Cela se dit dans les manuels de piété... dans les livres pour distribution de prix.... c'est très beau en théorie, mais si peu pratique!..

—Si peu pratique!... tu me fais bondir!... Cela l'est extrêmement, au contraire!... N'est-ce pas établir sa vie sur des bases saines et solides, n'est-ce pas préparer son avenir, le mettre à l'abri des orages, de bien des tourmentes?...

—Tanté! vous avez un langage imagé et délicieux; mais prouvant une ignorance complète de la vie... Ecoutez-moi! je ne puis croire au bonheur dans la médiocrité, parce que m'en contenterais-je, moi, de cette médiocrité, que la jeune fille que j'épouserai ne s'en contenterait pas! Où sont-elles les femmes qu'un peu d'aisance rend reconnaissantes et satisfaites, les femmes qui vivent chez elles et se contentent de peu?... Peut-être en connaissez-vous à Moncade, moi, dans le monde où je fréquente, je n'en rencontre point... Donc dans l'impossibilité où je serais de satisfaire par un travail quelconque non seulement aux goûts de ma femme, mais encore aux miens, je préfère choisir une position toute faite, des revenus tout prêts dont il n'y aura qu'à régler l'emploi...

—Je ne te comprend pas.... mais pas du tout!

—Voici, je vais mieux m'expliquer. Ne puis-je trouver, par exemple, une jeune fille fort riche, gentille, jolie femme, que son père, s'il l'a merveilleusement élevée, ne peut faire vivre dans le milieu auquel elle a droit, parce qu'ouvrier de sa fortune, il n'est pas absolument "du monde"?

Suite au prochain numéro

L'Héritier d'Humbert II

(Suite)

formaient tout l'ameublement de celui qui jadis avait possédé tant de duchés et de baronnies.

Celui qui pendant seize ans avait gouverné la belle et puissante province dauphinoise, souverain absolu dans ses états, traitant d'égal à égal avec les rois et faisant la guerre au Pape, était là, maintenant entre quelques pieds carrés, balayant sa cellule et faisant son lit comme le dernier des frères convers.

Soudain une main ferme se posa sur l'épaule du moine, et Humbert vit debout près de lui, le regardant d'un air attristé qu'il ne connaissait pas, Jean de Birel, le prieur des Chartreux.

Le général fit signe au Dauphin de le suivre, et traversant de nouveau les cloîtres obscurs où seul le vent des montagnes mettait sa plainte sombre, ils pénétrèrent dans le préau.

—Mon frère, dit alors le prieur en désignant le bâtiment isolé, au clocheton pointu, dans lequel se trouvaient les parloirs, vous savez qu'un seigneur de la province vous attend là-bas.

—Je ne veux pas le voir, mon Père.

—Il se nomme, reprit froidement Jean de Birel, Eudes de Viennois, sire d'Albon, c'est je crois le dernier descendant légitime de Guigues VII et votre parent le plus proche.

Humbert fixa sur le prieur un regard d'épouvante.

—Je ne veux pas le voir, lui moins que tout autre

—Cependant, ce vieillard a traversé nos montagnes au péril de sa vie, pour venir jusqu'à vous

Il a des choses urgentes à vous communiquer, il faut aller vers lui, mon frère.

—Je n'ai rien à entendre de cet homme, dit durement le moine, sous lequel se redressait de minute en minute, le Dauphin altier et parfois impérieux qu'était Humbert.

Le moine le considéra avec inquiétude.

—Humbert, Humbert, j'ai peur d'apercevoir trop tard le chemin périlleux dans lequel vous vous êtes engagé.... Oh! mon fils, si cette robe du bure ne devait servir devant Dieu qu'à vous condamner!

L'accent du prieur se fit grave et ému, le Dauphin pâlit.

—Vous avez raison, dom Birel; il eût sans doute mieux valu dépouiller ma nature ambitieuse et hautaine, et conserver mon manteau de roi... Ah! pourquoi ai-je cédé si vite au prince de France? ... Et pourtant, vous m'avez conseillé!!!

—Oui, dit simplement le chartreux, et que ne puis-je porter tout seul la peine de notre erreur.

—J'ignorais alors qu'il existait un descendant de la maison de Viennois; et j'ignorais surtout que par un acte secret, écrit de votre main et scellé de vos armes, vous reconnaissiez le descendant pour être votre successeur.

Dans l'obscurité profonde du vaste préeau, à peine tamisée par la clarté de la lampe qui brûlait aux pieds d'une antique madone, le général ne vit pas la crispation douloureuse du visage d'Humbert.

Peut-être devina-t-il l'amertume infinie, faite de regrets, de remords et de révoltes qui torturait cette âme de vaincu, car il reprit avec douceur:

—Pourquoi, mon fils, ne m'aviez-vous pas entretenu de ce fait si grave, qu'il engage votre honneur et la liberté du pays?...

—Je ne sais... en ce temps-là je préparais une croisade contre les infidèles; après, j'ai eu des deuils, des revers, et j'ai oublié mon cousin Eudes et son fils Jehan.

—Vous avez eu tort, Humbert, un prince n'a que sa parole; ainsi vous êtes parjure envers votre peuple et envers cet enfant qu'il ne fallait pas adopter ou qu'il fallait alors sacrer dauphin. C'est pourquoi mon frère, vous irez voir ce vieillard que vous avez cruellement outragé, vous ne pouvez pas monter à l'autel avec une forfaiture sur la conscience!

—Que ferai-je pour Eudes, sire moine. Maintenant, la plupart de mes vassaux ont prêté serment à Charles de France.

—Je le sais, murmura le général pensif; il n'y a aucun moyen de réparer le mal commis... et c'est pourquoi, votre faute est grande... C'est pourquoi vous devez aller vers cet homme: vous verrez sa douleur, vous subirez ses reproches; ce sera une expiation.

Le prince ne répondit pas et suivit le Chartreux.

Eudes, frémissant de rage et d'impatience, s'élança vers le Dauphin, le poing levé, les yeux haineux.

—Enfin! je vous retrouve donc, traitre et félon, dit amèrement le vieux sire.

Humbert s'arrêta effrayé.

—Entrez, mon fils, dit sévèrement le moine; alors que tout un pays va être divisé par votre faute, ne pouvez-vous donc souffrir un peu!!!...

—Monseigneur le Dauphin, reprit Eudes redevenu subitement calme à force de volonté; par cet acte écrit devant moi, le sixième jour d'avril 1349, en votre palais de Grenoble, vous consentiez à léguer vos titres et terres à Jehan

Suite à la page 5

Henry W. Savage réclame $100,000 de dommages au "New York Press," qu'il accuse d'avoir critiqué injustement son théâtre.



Prière d'adresser toute communication concernant le Coin Féminin à Magali, Courrier de l'Ouest, Edmonton, Alta.

CHRONIQUE

Pâques solitaires

Une sonnerie de cloches victorieuses, a clôturé son rêve et l'éveil dans la réalité muette de ce jour de fête est d'autant plus angoissante. L'âme attendrie par le beau songe se laisse envahir par cette tristesse inhérente des jours de joie, que connaissent tous ceux qui souffrent pendant que le mot "Fête" chante de toutes ses majuscules au calendrier impassible.

L'énergie d'hier s'échappe par la fissure; la foi courageuse faiblit et le doute vient d'avoir gâché sa vie; de s'être éloigné loin de tous et de tout, pour recueillir seulement l'amertume d'être toujours seul et sans joies. Les riens, si doux, des jours semblables qui ne sont plus, lui reviennent à l'esprit: le tumulte matinal de ces matins, la bonne voix grondeuse de la maman, le déjeuner écourté par l'appel des cloches, le cheminement vers l'église, à travers la campagne blanche de neige, rose des pommiers en fleurs ou délicieusement doré de toutes ses feuilles mortes et mourantes. Et une voix dolente sort de ce jeune corps d'athlète, —Chez nous!

...En toute gloire, le soleil a surgi, changeant le décor de cette matinée d'avril albertain. Ce n'est plus l'hiver. La vie renaît de la mort.....

Qu'importe d'être seul, quand en face de soi se dresse une oeuvre à accomplir La joie maîtresse, c'est "d'être" et d'en réaliser la puissante expression. La beauté de l'effort réapparaît à ses yeux. La foi courageuse, à laquelle il a tout sacrifié, l'anime à nouveau. Et, redevenu l'homme d'action, à son isolement, il lance à pleine voix l'Alleluia de la Résurrection...

MAGALI.

A Maître Corbeau

Bonjour Maître Corbeau, je t'ai vu ce matin:
des oiseaux migrateurs, fuyant du temps l'injure,
qui reviennent chez nous, la première figure!
J'aime ton long bec noir, tes ailes de satin.

Jadis chez les Romains, près du mont Palatin,
à tous les habitants tu tenais lieu d'augure,
par la direction de ta sombre envergure.
Tu prédis l'avenir à nous comme au Latin.

Aux pauvres voyageurs tu évites l'orage,
car tu les avertis, par tes longs cris de rage,
aujourd'hui pour demain du changement de temps.

J'aime l'obsession de ton cri monotone,
qu'on entendra encore à la fin de l'automne,
m'annonçant en ce jour le bienvenu printemps.

EGLANTINE.

PETIT COURRIER

Paques Joyeuses. — Entrez avec votre nom clironnant, le résurrection; vous êtes doublement la bienvenue. Ne vous mettez point en peine d'aucune forme; dites simplement, gentiment, ce que votre tête et votre coeur chanteront et.. ce sera tout à fait cela!

L'Ouest, ma chère, est un pays courtois, qui sait ce qu'il doit envers ses hôtes: pourquoi paraissez-vous tant étonnée du temps superbe dont nous jouissons? Vous aimez la pluie? Attendez un peu. Je pense que le pays vous plaira tout-à-fait.

Pour le renseignement que vous demandez, je vous le transmettrai avec plaisir. Si vous voulez bien me donner une adresse postale. Il est trop long pour trouver place ici.

C'est entendu, vous reviendrez souvent et nous deviendrons de bonnes amies.

Mad. D. C. à L.—Je ne puis donner de publicité à votre demande dans ces colonnes; mais si l'occasion se présente, je ne manquerai pas de signaler l'oeuvre que vous me recommandez.

Vous n'avez pas à vous excuser; votre devoir de vraie canadienne et votre exemple devrait être suivi par toutes les mères canadiennes françaises: enseigner notre belle langue, le soir, à la maison.

Vous n'avez pas à vous excuser; je vous engage, au contraire, à revenir et peut-être, alors, serai-je en mesure de vous donner plus complète satisfaction. Merci d'apprécier mon travail avec indulgence.

Petite Fermière. — C'est toujours une joie de retrouver ses anciennes amies. Et, par tout le plaisir donné, vous êtes dédommagée du temps consacré à "cette longue épitre" — en vérité, si courte!

Vous aimez les vieilles filles? Moi, pas toutes, je vous l'avoue franchement; et je n'ai jamais eu l'intention de défendre la congrégation en bloc. Voici une explication que je vous devais. Rien n'est plus embarrassant que des félicitations que l'on ne mérite pas; elles chargent la conscience comme des remords.

Souvent, cette objection a été soulevée. Mais le remède? Avez-vous quelque idée qui nous permettrait de donner satisfaction?

Pour la réponse No 2, vous me laissez la liberté de la développer dans une prochaine chronique?

Je vous rends à votre rôle de fermière, à condition que vous ne nous laisserez pas des mois et des mois sans nouvelles. Amitiés.

Mlle M. C. — Le conseil le plus pratique serait de vous engager à confier ces plumes à une personne compétente dans ce genre de nettoyage. En procédant vous même, vous risquez fort d'endommager le duvet qui est très fragile. Je n'ai aucune confiance dans cet acide, qui changera certainement la couleur. Je regrette de ne pouvoir vous obliger ainsi que vous le désirez. Merci pour le mot aimable.

En espérant. — Votre écriture m'est familière comme si vous étiez déjà venue sous un autre pseudo. Quoi qu'il en soit, soyez une des nôtres, cordialement Notre cercle s'élargit toutes les semaines et si les oublieuses nous revenaient,, la grande famille que j'avais rêvé de grouper serait presque au complet.

Toutes vos suggestions seront bien accueillies et si dans le nombre, quelques-unes sont de réalisation pratique, je vous promets mon concours. Merci pour l'intérêt que vous portez au Coin.

X. X. X.—Très heureuse que la chronique vous ait plu et merci de me l'avoir dit aussi laconiquement, ce qui m'a évité les critiques habituelles. Bonnes amitiés.

Stella. — J'ai, je crois, une bonne nouvelle à vous transmettre; faut-il vous l'adresser directement? J'attends une réponse. Bon courage et espoir, petite amie.

Benjamine.—Est-ce vous? Est ce bien vous, qui m'arrivez ainsi, sans crier gare, alors que je vous croyais si loin encore! Cette carte ne compte pas. Ecrivez une longue lettre, contez votre voyage, j'ai faim de détails pittoresquement observés ainsi que vous savez le faire. Mes amitiés à votre maman et à bientôt.

MAGALI.

LES LIVRES

M. Paul Flat, dans son livre: "Nos femmes de lettres," étudie les oeuvres de Mme de Noailles, Mme Lucie Delarne-Mardrus, Mme Henri de Régnier, Mme Marcelle Tinayre, Mme René Vévien.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette riche étude dans laquelle ces cinq figures littéraires sont fort bien campées. Elles ont toutes un trait commun, ces oeuvres féminines, c'est l'apologie des droits de la passion. Toutes les héroïnes des livres des cinq authoresses sont absorbées par la sensation, victimes du sentiment. De là, M. Paul Flat en conclut que la femme auteur en France est une quasi monstruosité puisque le rôle social de la femme serait qu'elle fut gardienne de l'ordre. Oui, mais peut-on dire que Mme de Noailles et ses consoeurs incarnent l'idéal type de la femme auteur? Evidemment, ce sont toutes femmes de talent, mais sont-elles les seules femmes de talent. Il serait bien hardi de l'affirmer. Le livre de M. Paul Flat est une fort bonne étude, très compréhensive, il serait incomplet si l'auteur avait voulu incarner en ces cinq portraits toute la littérature féminine actuelle, il est excellent s'il ne prétend offrir qu'une série de monographies littéraires, établir la psychologie d'un type littéraire très séduisant mais fort dangereux ,très à la mode, mais la mode ici est souvent comme ailleurs victime du bluff, du battage et des préjugés.

Il semble que le comte J. du Plessis dans son excellent ouvrage sur "les femmes d'esprit en France" ait saisi d'une manière plus large ce que fut et doit être l'influence intellectuelle des femmes. Au lieu d'étudier la littérature féminine en des cas qu'il serait irrévérencieux, mais juste, de regarder comme des cas morbides, il la suit dans les salons bleus des précieuses et dans l'histoire des femmes auteurs du moyen-âge à nos jours. C'est là un point de vue complet. M. le comte du Plessis a su, en critique très avisé, pénétrer l'âme du passé et saisir le sens du présent. Au lieu de déflorer son ouvrage par une sèche analyse nous préférons en recommander la lecture à nos lectrices.

TRAITE CANADO-ALLEMAND

Berlin.—Les négociations en vue d'un traité commercial entre le Canada et l'Allemagne sont entrées dans une phase favorable. Le Canada se déclare disposé à accorder des réductions sur les importations d'Allemagne, de produits textiles de qualité supérieure, des drogues, livres, savons, fleurs artificielles, plumes, vins, spiritueux, confection en porcelaine ,tandis que l'Allemagne accorderait au Canada des droits réduits sur les instruments aratoires, les clavigraphes, les bestiaux et les produits agricoles et horticoles.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue, Tel. 1675.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 60, Edmonton, Canada.

JEUDI, 15 AVRIL, 1909.

Le gouvernement et le G.T.P.

UN PRET DE DIX MILLIONS

Le ministre des finances, M. Fielding, vient de présenter à la Chambre un projet de loi à l'effet de prêter à la compagnie du Grand Tronc-Pacifique une somme de dix millions de dollars, dont elle a besoin pour que ses travaux se continuent sans retard.

Le G. T. P. se trouve momentanément dans des difficultés financières. La section des plaines a coûté plus cher qu'on ne l'avait prévu, la Compagnie s'étant trouvée en présence d'une augmentation considérable dans le prix de la main d'oeuvre, et ayant dû aussi pousser sa ligne à cent-trente milles plus au nord.

Un état des frais de construction et des produits des obligations de la Compagnie en rapport avec la même section accuse un déficit de près de dix millions, soit un million et demi sur la partie terminée et huit millions sur les travaux à compléter.

La Compagnie pourrait émettre de nouvelles obligations pour se procurer ces dix millions. Mais dans l'état actuel du marché financier, ces obligations rapporteraient une valeur bien inférieure au pair. C'est cette perte considérable qu'elle cherche à éviter.

Et pour cela, le G. T. P. demande, non pas un "bonus," mais un prêt pur et simple, et sur les meilleures garanties. Le Gouvernement, en lui avançant ces dix millions, se ferait tout simplement le banquier de la Compagnie. Il y a un précédent dans un prêt analogue, de vingt-cinq millions, consenti par le Gouvernement conservateur au C. P. R., qui l'a remboursé depuis.

Nous ne voyons pas trop pourquoi le Parlement refuserait de venir en aide au Grand-Tronc-Pacifique, si les garanties qu'il offre sont suffisantes, et elles le sont amplement.

Le prêt, qui serait fait à quatre pour cent, payable tous les six mois (un bon placement en soi, puisque le gouvernement canadien peut lui-même emprunter à un taux beaucoup moins élevé) et remboursable en dix ans, comporterait une hypothèque sur toutes les propriétés de la Compagnie, et serait garanti en outre par le Grand-Tronc, une des plus fortes compagnies de chemins de fer de toute l'Amérique

Dans de telles conditions, il n'y a pas lieu d'hésiter: le montant est relativement peu considérable et à courte échéance, et le pays tout entier d'ailleurs est intéressé à ce que le nouveau transcontinental se construise sans le moindre délai.

Le traite franco-canadien

LA REVISION DU TARIF FRANCAIS

Les dépêches nous ont appris la ratification par le Sénat français du traité franco-canadien, élaboré il y a près de deux ans, par les honorables Fielding et Brodeur, en collaboration avec les ministres français; puis modifié par la suite.

Cette mesure en mettant un terme à une question, depuis longtemps en suspens, la résoud d'heureuse façon, à un moment où l'attitude du Congrès américain, eut pu élever des obstacles sérieux à cette solution.

Nos lecteurs connaissent les avantages que nous réserve cet arrangement sur le marché français, et les concessions que nous avons fait aux produits de France, chez nous, par compensation.

La seule modification importante apportée au premier texte élaboré, a été le retrait du tarif minimum appliqué, tout d'abord, à l'importation en France du bétail engraissé pour la boucherie; nous avons toujours, il est vrai, le bénéfice de ce tarif pour notre bétail maigre, dont la Grande Bretagne ne veut l'importation chez elle, à aucun prix.

Selon le texte adopté, le nouveau traité est en outre plus hostile au commerce d'exportation américain que ne l'était la teneur précédente. Il donne au Canada un avantage moyen de 33 p.c. sur cent-cinquante articles, sur lesquels les Etats-Unis font la concurrence au Canada.

Au nombre de ces articles sont les machines agricoles et autres, les clavigraphes, le bétail maigre, les jambons, les viandes en conserves, etc.; d'un autre côté le Canada accorde à la France ses droits minima sur les vins et la liste entière des objets de luxe, affectés par l'augmentation des droits, prévue par la loi Payne.

Tout récemment certains journaux, prenant prétexte de ce fait, qu'une révision du tarif français a lieu actuellement à Paris, accusaient le Gouvernement français d'augmenter les droits sur nos exportations, visées par le traité, après nous avoir concédé le tarif minimum... C'est là une erreur... calculée peut-être, grossière à coup sûr. La révision du tarif français ne prévoit la majoration que des droits du "tarif maximum", de sorte qu'au lieu de diminuer la valeur des concessions qui nous sont faites, la nouvelle mesure l'augmente de la différence de proportion entre les deux tarifs qui de 10 à 20 p.c. qu'elle est aujourd'hui, sera portée de 33 à 50 p.c. avec la mise en vigueur du projet.

Si les droits que nous aurons à payer demeurent stationnaires, ceux de nos concurrents, qui sont sujets au tarif maximum, seront augmentés sensiblement.

On peut voir dans ce fait la raison qui incitait quelques parlementaires français à vouloir subordonner la ratification du traité franco-canadien à la révision du tarif français.

Un parti deshonore

Tous ses chefs s'abaissent les uns après les autres, au niveau de M. Foster

Le parti conservateur qui s'est lancé dans la récente lutte électorale ayant pour cri de ralliement "Clean Politics" et dont l'hypocrisie a été si rudement démasquée, qu'il n'a pu tromper l'opinion publique, s'enfonce de plus en plus profondément dans la honte, dans le déshonneur.

Il n'a pas voulu suivre les conseils des plus sincères de ses organes; il a voulu garder à sa tête un M. Geo. E. Foster, dont le passé est inoubliable, et le poids de ce fardeau l'entraîne chaque jour plus avant dans la boue.

Les chefs, même ceux dont jusqu'alors la réputation était à peu près intacte, descendent peu à peu au niveau des Foster, des Fowler, des Bennett.

Le pur M. R. L. Borden se fait le complice d'un faux, qui lui vaut l'élection de partisan en Colombie Anglaise.

Le pur M. Ames, vient marchander le "saw-off," le pairage de la contestation de son élection avec celle de l'élection de M. Bickerdike.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Hazen, se sert d'un affidavit falsifié pour combattre l'hon. M. Pugsley.

Le dernier incident parlementaire, celui auquel a donné lieu M. George Taylor, le "whip" conservateur, est au niveau de ces bassesses.

M. Taylor vient lire à la Chambre ce qu'il prétend être des extraits d'un document officiel et il les falsifie en y ajoutant des mots qui en dénaturent complètement le sens.

Pas plus que M. Borden, ne s'est lavé de sa complicité dans l'affaire du "Victoria Colonist"; pas plus que M. Ames n'a nié sa tentative de corruption électorale personnelle, pas plus que M. Hazen n'a rétabli le véritable sens de l'affidavit Mayes; M. Geo. Taylor, ne s'est excusé d'avoir commis délibérément un faux, en dénaturant un texte officiel.

La bande de faussaires et d'hypocrites, qui domine le parti conservateur, n'a jusqu'ici reculé devant rien. Tout arme, si sale qu'elle fut, leur a été bonne pour attaquer leurs adversaires.

Est-il possible que les honnêtes gens du parti conservateur — il y en a encore, croyons-nous — ne se révoltent pas à la fin et ne débarrassent pas l'état-major de leur parti de ces gens tarés et sans vergogne qui le déshonorent à jamais.

"Le Canada."

Pointes seches

M. Whitney, le Premier-Ministre d'Ontario, vient de se prononcer contre un projet de loi, présenté à la Législature par M. J. P. Downey, pourvoyant à certaines mesures à prendre pour combattre le progrès de la tuberculose dans la province. Il donne comme raison, qu'il y a vingt ans, on ne parlait pas tant de microbes, et que les gens ne s'en portaient pas plus mal. Quel esprit d'initiative... Quel homme d'Etat que celui qui fait reposer son programme sur le passé, au lieu de regarder en avant!...

* * *

Il ne faut pas trop s'étonner pourtant. Le Premier-Ministre d'Ontario appartient à la bonne vieille école tory. Et qu'est-ce que les braves tories ont jamais accompli en fait de réforme? Pour la première fois peut-être, nous leur entendons prononcer ce mot dans la campagne active qu'ils mènent actuellement en Angleterre contre le libre-échange. Et le mot "réforme" cette fois en cache un autre qu'ils ont peur de prononcer ouvertement, celui de "protection." Car si la protection peut favoriser quelques gros financiers, peut enrichir davantage une couple de lords, elle serait funeste aux intérêts de la Grande-Bretagne en général, et le peuple anglais le sait bien.

* * *

Le ministre de la justice du Transvaal, Sir John de Villiers, dit que ce que les colonies de l'Afrique-Sud peuvent faire de mieux pour l'Empire, ce n'est pas de lui offrir des "dreadnoughts", mais de se constituer en une solide confédération. Là-bas, non plus, le "deadnoughtisme" ne prend pas. Et puis, ils en sont peut-être rassasiés de la guerre, ces bons Boers...

* * *

La province d'Ontario vient de passer une loi permettant de plaider de nouveau toute cause dans laquelle jugement n'aura pas été rendu dans les six mois qui suivent le procès. Le gouvernement fédéral devrait en passer une autre mettant à la retraite tout juge qui ne sait pas rendre jugement dans les six mois.

* * *

"Le "navire aérien" de Zeppelin, avec une vingtaine d'hommes à bord, et à mille pieds de terre, a essuyé une tempête de onze heures, et a pu atterrir sans avaries sérieuses." On croirait lire du Jules Verne. Au lieu de vingt hommes, mettons-en cinq (Il n'en faut pas davantage, paraît-il, pour le diriger) et remplaçons les quinze autres par un poids égal de matières explosives.

La nuit s'achève. Au large, l'escadre de blocus est sur le qui-vive. Des torpilleurs ont été aperçus, et on sait qu'il y a des sous-marins dans le port. L'équipage est énervé. Le jour point. Une flottille de torpilleurs apparaît. Toute l'attention se porte de ce côté. Soudain, un bruit sourd dans le ciel... et un grand oiseau sinistre plane au-dessus de l'escadre... Pas étonnant que l'amiral anglais, Lord Charles Beresford, demande pour son pays un "double-standard" dans l'air aussi bien que sur la mer.

* * *

Si la principauté de Monaco ou la république d'Andorre allait s'aviser de se construire des "dreadnoughts" aériens...

* * *

Des statistiques de Winnipeg établissent que les immigrants américains seuls apportent actuellement au Canada plus d'un million par semaine: l'ouest canadien sera riche....

* * *

Le gouvernement tory d'Ontario vient de donner deux millions d'acres des meilleures terres de la province à MM. McKenzie et Mann, pour la construction de leur chemin de fer de Fort-William à Sudbury: la vieille politique toujours...

* * *

Depuis treize ans qu'il est à la tête du pays, le ministère Laurier, lui, n'a pas concédé un seul acre de terre aux compagnies de chemins de fer: pas étonnant qu'elles favorisent les candidats conservateurs.

* * *

Si les Conservateurs étaient les maîtres à Ottawa, l'Ouest appartiendrait aux compagnies de chemins de fer, et les colons paieraient les terres dix dollars l'acre au lieu de dix dollars le "homestead."

* * *

Humour irlandais:

Pat était employé dans une carrière.

Il reçut un jour l'ordre de porter à quelques ouvriers un tonnelet de poudre.

En arrivant, il s'assit, attendant les ouvriers, sur son tonnelet, bourra sa pipe et l'alluma.

Un contremaître survint:

—Malheureux, vous êtes fou de fumer si près de votre poudre; vous ne savez donc pas que, l'année dernière, douze idiots de votre espèce ont été mis en mille morceaux pour avoir fait pareille imprudence?

Tirant de sa pipe une énorme bouffée, Pat répondit:

—Cela ne pourrait jamais arriver ici; je suis bien tranquille..

—Pourquoi? reprit l'autre.

—Parce que, dit Pat, nous ne sommes que deux ici.

Le Philosophe de St-Albert

Lettre de l'abbe Berube

Vonda, Sask., 10 avril, 1909.

A mes chers compatriotes de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Dans notre dernier entretien je vous ai promis de revenir sur la nécessité de l'union, de l'entente, de l'organisation parmi nous. Vous n'avez pas oublié, n'est-ce pas, ce que nous avons déjà dit sur ce sujet.

Les Anglais sont organisés, dans chaque village il y a au moins une loge. Ils font leurs affaires. Donc il nous faut une organisation pour contrebalancer la leur. Aussi longtemps que nous serons disséminés, livrés chacun à notre propre initiative, nous serons à leur merci. De ceci, vous n'en doutez pas. Je le sais. Des Evêques, des prêtres et des laïques en grand nombre me l'ont dit ou écrit; nous sommes donc d'accord en principe.

Comment se fait-il qu'en pratique, je vous le demande de nouveau, nous soyions si peu avancés?

Ah! on peut en donner des raisons multiples.

D'abord, il est toujours difficile de produire un mouvement d'ensemble parmi des gens disséminés sur un territoire immense. Mais cette difficulté peut paraître plus grande qu'elle n'est en réalité. Pour la résoudre, essayons ceci: Organisons d'abord un cercle ou comité local d'action dans chaque paroisse ou mission. Puis nous unirons ces cercles ensemble par la voie du "Courrier de l'Ouest," ou par un autre organe de votre choix. Et ces cercles, recevant le mot d'ordre du comité diocésain qui sera constitué bientôt, espérons-le, travailleront dans un même esprit et renverront vers le centre les suggestions que leur fournira l'expérience. Enfin, la convention de la St-Jean Baptiste permettra aux délégués des différents cercles d'échanger leurs vues, de se concerter et d'élaborer un programme commun.

Mais, dit-on quelque part, le mouvement est prématuré. Le pays est encore trop jeune. Plus tard nous verrons. Plus tard, plus tard! Quel bien a jamais produit ce mot? N'avez-vous pas convenu avec moi, que nos ennemis sont déjà fortement retranchés; qu'ils s'emparent rapidement des meilleures positions; que leur ambition non déguisée est de tout conduire. Plus tard seront-ils plus faibles, moins entreprenants, nous plus instruits?

N'est-il pas urgent de former nos districts scolaires de manière à prendre la majorité ou au moins une minorité comptant 12 enfants en âge de fréquenter l'école. Ceci fait, n'est-il pas urgent de nous emparer de l'école en élisant nos trois syndics? Et si nous sommes en minorité, n'est-il pas non moins urgent d'organiser un district d'école séparée catholique? Si nous nous croisons les bras, si nous remettons à plus tard, il arrivera, ce qui vient d'arriver dans un district voisin. Quatre ou cinq Anglais ont déjà organisé un district à la barbe de 10 ou 12 Canadiens français, et ont élu trois des leurs. Les voilà en possession de l'école, ils vont y installer un maître ou une maîtresse de leur choix.

Quelle difficulté n'auront pas les catholiques à les déloger? Le feront-ils jamais? S'ils n'ont pas d'organisation parmi eux, parions qu'ils laisseront faire.

Prématuré! Il y a toujours des gens pour lancer ce cri lorsqu'il s'agit d'effort. Ceci me rappelle ce que nous racontait, il y a quelques mois, dans les Etudes des Jésuites, le P. Brissel, en nous parlant du mouvement social en Espagne. Le curé d'Olite en Navarre, après y avoir murement réfléchi, se mit en frais de fonder dans sa paroisse une caisse d'économie rurale. Il annonce une conférence. La salle publique lui est refusée. Il parlera dans l'église. Puis il convoque les intéressés: 14 seulement répondent, et tous déclarent inopportune la fondation projetée. Après des tatonnements sans nombre, l'énergique curé parvient à décider 6 de ses paroissiens à le suivre et la caisse est enfin fondée.

Eh bien, deux mois après, ils étaient 24, un an plus tard, 100 Aujourd'hui ils sont 400 La 1ère année il y eut un mouvement de $25,000, la 2ème de $50,000. Aujourd'hui on atteint le million. Et voilà que l'exemple est suivi dans toute la province.

Eh bien, faisons de même pour nos cercles, commençons, et nous serons étonnés des résultats.

Mais, dit-on encore, comment voulez-vous organiser et maintenir un cercle de cette nature avec de pauvres colons sans instruction? Vos colons ont du bon sens, n'est-ce pas? de la volonté? C'est tout ce qu'il faut. Cette objection énonce le contraire de la vérité. Il sera, en effet plus difficile de faire fonctionner harmonieusement un cercle à Edmonton ou à Prince Albert, que dans nos colonies rurales.

Chaque fois que je me suis trouvé au milieu d'un groupe de nos cultivateurs français, que je leur ai proposé une raison plausible à l'appui d'une bonne cause, j'ai toujours remarqué qu'ils la saisissent facilement. Mettez-les à l'aise et ils vous surprendront. D'ailleurs, nos cercles ne sont pas précisément des associations de beaux parleurs. On peut faire mieux que cela. L'on sait déjà que les séances de nos assemblées délibératives ou des discours sans fin sont débités, ne sont pas les plus fructueuses. Tout dépend de la direction et de la volonté de chacun d'apporter sa contribution.

Mais, l'on dit encore, pour que ces cercles fassent quelque chose, le curé ou missionnaire doit être la cheville ouvrière. C'est très vrai. L'on sait que sans le prêtre, il se fera peu de besogne dans nos paroisses ou missions. Aussi m'adresserai-je tout particulièrement à mes vénérés confrères. Je les supplie de considérer que l'avenir de nos paroisses est intimement lié à l'organisation projetée. Plus que cela, le bien spirituel de nos enfants en dépend largement.

Mais, continue-t-on, nos missionnaires sont surchargés d'ouvrage, ayant à desservir des missions multiples, comment voulez vous qu'ils trouvent le temps de diriger un cercle dans chacune? En le voulant, on trouve toujours le temps de faire ce que l'on veut. Pourquoi exagérer? Est-ce donc une tâche si lourde que d'assister à une assemblée du cercle, le dimanche après-midi, quand nos offices sont finis. Mais il faut y penser, il faut préparer la besogne! Sans doute, mais vous ferez ce travail en vous transportant d'une mission à l'autre, en chemin de fer ou en voiture, ou encore en causant avec vos habitants. Ce n'est, après tout qu'une récréation.

Essayons donc.

A. P. BERUBE, P.P.

Le spectre du militarisme

Par un manque de logique qui serait singulier de la part d'un parti fortement organisé et pourvu d'un programme de gouvernement, le parti conservateur reproche au gouvernement Laurier de trop dépenser pour la défense du pays.

Le "Canadien" d'hier, en fait de sanglantes reproches au gouvernement Laurier et se lamente de ce que le militarisme européen est venu s'implanter chez nous.

Et, d'un autre côté, les journaux anglais du parti lui font des reproches tout aussi amers, tout aussi sanglants, de ne pas assez contribuer à la défense de l'Empire.

M. R. L. Borden, le chef du parti, soutient cette dernière thèse, M. Sauvé, député des Deux-Montagnes à la législature et directeur du 'Canadien" tient pour la première.

Trop de militarisme, dit M. Sauvé.

Trop peu de militaires, dit M. Borden.

Dans son discours de lundi dernier, sur la motion Foster, M. R. L. Borden cifait la statistique suivante, qui nous servira à répondre à M. Sauvé:

"Si nous examinons les dépenses faites en vue de défendre, sur terre et sur eau, tout l'empire et ses grandes possessions, nous constatons qu'en 1905-1906, la Grande-Bretagne et ses colonies ont payé les sommes suivantes par tête:

	£ s.	d.	f.
Royaume-Uni	1 9	3	1
Canada	4	6	1
Terre-Neuve		3	1
Australie	5		2
Nouvelle-Zélande	5	2	1
Cap de Bonne Espérance	5	1	
Natal	2 11		2
Transvaal	2		1

On voit par ce tableau que, sauf les petites colonies de Terreneuve et de Natal, le Canada est la colonie autonome qui dépense le moins, par tête, pour la défense de l'Empire, et que notre budget de la défense n'est pas le septième—par tête—du celui du Royaume-Uni.

Le pays peut être tranquille. De l'aveu même des plus autorisés des chefs conservateurs, nous sommes encore très loin du militarisme.

Quant à savoir lequel, de M. Sauvé ou de M. Borden, représente le mieux les idées de la majorité des conservateurs, nous nous en rapporterons au jugement de nos lecteurs.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



DESTRUCTION DES MAUVAISES HERBES

Voici revenu l'époque où les fermiers vont de nouveau préparer la terre pour la moisson prochaine; il serait à désirer qu'ils sachent profiter de l'occasion qui s'offre pour travailler à détruire les mauvaises herbes qui envahissent peu à peu leurs champs.

La majorité des mauvaises herbes en Alberta, appartiennent aux différentes sortes de moutarde. Les graines sont d'une nature huileuse et peuvent demeurer en terre durant une longue période sans perdre leur propriété de germination. Le seul moyen de les exterminer consiste à les détruire par un hersage ou un disquage après germination de la graine, mais avant que la plante soit parvenue au premier degré de maturité.

Si l'on s'est aperçu à la récolte précédente, que les mauvaises herbes existent en quantité considérable, on peut, profitant de ce fait, qu'avant la germination, la graine se trouve presqu'à la surface du sol, en détruire un grand nombre par le brûlage des éteules au printemps. On doit prendre en ce cas les précautions d'usage pour éviter les feux de prairie.

Le sol est alors soigneusement hersé et disqué; ce qui facilite la croissance de la plante. Des opérations analogues successives, si elles sont pratiquées avec constance jusqu'au commencement de juin détermineront une destruction presque totale des mauvaises herbes.

On pourra alors semer sur ce terrain une variété hative d'orge. Quand le grain atteindra une hauteur d'environ quatre pouces, et que la racine sera solidement établie en terre, un léger hersage sera profitable, à la fois, pour détruire les quelques mauvaises herbes qui auraient pu subsister et hâter la croissance de l'orge.

Ce hersage ne devra en aucun cas être fait, le terrain étant mouillé.

Si l'on s'aperçoit que les mauvaises herbes subsistent aux tentatives de destruction, on peut couper le grain en vert, pour le donner comme fourrage aux animaux.

LES VACHES LAITIERES.

L'on nous demande quelle doit être la période normale de lactation chez une vache. Si l'on nous demandait ce qu'est la période de lactation, nous répondrions à cette question en disant ce qu'est en fait cette période, et nous serions obligés d'admettre que, pour la majorité des vaches, elle est de six mois, de mai à octobre, les deux inclusivement. C'est-à-dire que, dans notre province, les vaches donnent du lait six mois sur douze, à part d'assez rares exceptions. L'on s'arrange pour qu'elles ne vêlent pas plus tôt qu'au mois de mai, afin qu'elles aient de l'herbe fraîche au moment du vêlage, et l'on ne tient guère à ce qu'elles donnent beaucoup de lait après la Toussaint, parce que, du moment qu'elles sont complètement à l'étable et que les fabriques de beurre et de fromage sont fermées, on les met à la portion congrue pour leur permettre de vivre et c'est tout, tout en se préparent à donner leur veau malgre au printemps. C'est par ce système qu'on parvient à constater comme rendement d'un très grand nombre de vaches laitières dans l'est d'Ontario et dans Québec, 3,000 lbs de lait par année.

Mais, notre but en écrivant cet article, n'est pas de discuter cette question de rendement du lait.

La question nous a été posée pour un tout autre motif, celui de savoir s'il est nécessaire de faire tarir la vache quelque temps avant le vêlage, c'est-à-dire, de limiter la période de lactation et si, lorsque, par extraordinaire, une vache ne semble pas vouloir tarir d'elle-même, à cette époque, il est mieux de la faire tarir.

* * *

Il se rencontre des vaches tellement bonnes laitières que, si l'on ne prend pas les moyens voulus, elles ne tarissent pas ou ne tarissent que quelques jours avant le vêlage. Malheureusement, l'espèce en est beaucoup trop rare. De telles vaches seront toujours mieux, au point de vue de leur santé, à celui de la bonne venue de leur veau et à celui du profit de leur propriétaire si celui-ci s'y prend de manière à les faire tarir six ou huit semaines avant l'arrivée du veau.

Pendant les dernières six semaines du séjour du veau chez la mère, celle-ci a besoin de toutes les ressources que lui fournit son alimentation pour que le foetus atteigne sa grosseur normale et la force nécessaire pour bien arriver à point. Si la vache est obligée de consacrer, pendant cette dernière période, une partie de sa nourriture à la production du lait, elle a, alors, trop à faire et son état constitutionnel peut s'en ressentir assez pour qu'il en résulte un fort affaiblissement de ses forces.

Si, d'un autre côté, la vache donne du lait jusqu'à l'arrivée du veau, l'on s'apercevra toujours, lorsque ce dernier arrive, qu'il n'est pas aussi gros, aussi gras, aussi pourvu de vigueur que l'est celui donné par une vache qui a eu un repos de six à huit semaines pendant lesquelles la lactation s'est arrêtée. C'est au point de vue de l'élevage qu'on s'aperçoit surtout de la différence entre les deux.

Enfin, si la vache donne du lait sans arrêter, d'un veau à l'autre, suivant l'expression consacrée, on s'apercevra que, quelque bien tenue et nourrie qu'elle soit, après cinq ou six ans de ce régime, elle sera vieillie, minée, et ne donnera guère plus de la moitié du rendement extraordinaire, mais insolite, qu'on l'aura poussé à donner pendant quelques années. Cela sera l'application de la fable de la poule aux oeufs d'or.

Pour les trois raisons que nous venons de donner, il vaut donc mieux s'arranger pour que toutes les vaches qui ne sont pas encore taries huit semaines avant le vêlage tarissent le plus vite possible, à ce moment même. A quatre semaines avant le vêlage on ne saurait considérer d'essayer à faire tarir une vache encore en lait, à cette époque avancée, le lait nouveau commence à venir dans le pis.

Pour opérer le tarissement sans que la suppression du lait fasse tort à la vache, il y a certaines précautions à prendre. Il faut d'abord supprimer toute nourriture succulente, telle qu'ensillage, racines, etc., ainsi que le grain, en nature, en moulée sèche, en bouëtte. On doit mettre la vache au régime du foin sec d'abord, puis, si le tarissement se produit trop lentement, donner, au lieu d'une ration complète de foin, un tiers de paille avec deux tiers seulement de foin. Il faut, en même temps, diminuer la ration d'eau, sans cependant laisser la bête souffrir de soif. Lorsqu'on sait qu'une vache boit jusqu'à 100 lbs, soit 10 gallons d'eau quand elle est en pleine lactation, et que, tarie, elle n'en boit plus que 60 lbs, soit 6 gallons, l'on comprend qu'il est facile de diminuer la ration tout en restant encore dans des limites qui permettront à la vache de ne réellement pas souffrir de soif.

Après une semaine de ce régime, la vache devra avoir beaucoup moins de lait et l'on pourra ne la traire qu'une fois par jour pendant la seconde semaine de ce régime pauvre. Pendant la troisième semaine, on ne la traira que tous les deux jours, une fois le jour, et la quatrième, elle n'aura probablement à être traite que deux fois pour empêcher le pis de se durcir.

Pendant cette période de tarissement, il faut bien surveiller les pis, afin d'éviter qu'ils ne s'engorgent. Si telle chose menaçait d'arriver, il faudrait alors le traire assez pour le dégonfler pendant une journée ou deux; mais, cet accident arrive rarement.

Si l'on a commencé à provoquer le tarissement environ huit semaines avant l'époque présumée du vêlage, ou aura la vache à peu près tarie pendant six semaines avant l'arrivée du veau, ce qui suffit absolument pour la mettre dans le meilleur état possible pour cet événement. Une fois qu'elle est bien tarie, il faut lui donner un régime un peu plus substantiel que celui auquel on l'a réduite pour la faire tarir, car il est important qu'elle ne dépérisse pas pendant les dernières semaines qui précèdent l'expulsion du veau. Il faut donc revenir à une ration complète de bon foin, avec un peu de grain sec et la pleine ration d'eau.

Il arrive, mais fort rarement, qu'on a de la difficulté à faire tarir une vache. Ce qu'il faut, alors éviter par-dessus tout, c'est l'emploi de soi-disant remèdes bons à provoquer le tarissement et qui sont recommandés par certains charlatans. Quelques-unes de ces substances telles que l'aulne, le céléri, le chanvre, la menthe, les feuilles de noyer, le persil, la sauge, sont probablement inoffensives, tout en n'ayant guère d'action comme remèdes, mais d'autres qui sont préconisées pour favoriser le tarissement, telles que l'alun ou la belladonne doivent être regardées comme suspectes ou plutôt propres à faire plus de mal que du bien.

Nous croyons bien faire, pour terminer ces notes sur le tarissement, en énonçant l'axiome suivant: "Les vaches qui tarissent de leur propre mouvement plus tôt que deux mois avant le vêlage devraient être mises de côté, au point de vue de l'industrie laitière.

J. C. CHAPAIS.

LA SITUATION EUROPEENNE

Le "Sun" reçoit de son correspondant de Londres d'intéressantes informations sur les derniers incidents de la crise austro-serbe. D'après la dépêche du "Sun," l'Allemagne aurait eu recours à la menace pour arracher à la Russie la reconnaissance de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche. L'ambassadeur de Guillaume II à Saint-Pétersbourg aurait notifié à M. Isvolsky, ministre des affaires étrangères, que s'il persistait à ajourner cette reconnaissance, l'Allemagne serait forcée de considérer cet ajournement comme un acte d'hostilité à l'égard de son alliée, l'Autriche. La notification aurait pris, au dire du correspondant du "Sun", la forme d'un ultimatum, à l'appui duquel un ordre de mobilisation aurait été donné aux corps d'armée allemande à proximité de la frontière russe.

C'est là une nouvelle version de l'intervention de l'Allemagne dans la question austro-serbe. On avait parlé précédemment d'une lettre que l'empereur d'Allemagne aurait adressée directement à l'empereur de Russie, lettre dans laquelle il insistait pour que la Russie ne laissât subsister aucun doute sur son intention de reconnaître le fait accompli quant à l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. On a dit aussi que l'ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg passant pardessus la tête de M. Isvolsky, avait mis le tsar Nicolas II en demeure de désavouer son ministre et de donner satisfaction à l'Autriche.

Quelle que soit la forme qu'ait prise, à Saint-Pétersbourg, la démarche comminatoire de l'Allemagne, il est bien évident que l'empereur Guillaume a fait sonner son grand sabre. Et la Russie mal remise de son aventure de Mandchourie et peu préparée à faire la guerre, a reculé devant la perspective d'un conflit. Le cabinet de Berlin, en infligeant cet affront au tsar, entendait se venger du récent rapprochement de la Russie et de l'Angleterre. Il y a réussi, pour le moment, mais gare à la revanche russe!

"Nous avons assisté, dit le correspondant du "Sun," au premier mouvement offensif dans la campagne de répresailles ouverte par le kaiser contre le roi Edouard et ses amis du continent. La colère des Russes dépasse tout ce qu'on peut imaginer, mais c'est, pour l'instant, une colère impuissante. La fureur des Russes n'a d'égale que l'alarme des Anglais. Le coup de force du cabinet de Berlin n'a causé nulle part autant d'inquiétude qu'en Angleterre, dans les classes éclairées. L'Allemagne a mis un pistolet sur la gorge de la Russie, qui nous dit que demain, elle ne menacera pas l'Angleterre?"

Le correspondant du "Sun" fait remarquer que la faiblesse de la Russie n'est que momentanée, que ses ressources sont immenses, et que les progrès de son relèvement pourraient bien étonner le monde. En attendant, l'Allemagne a réussi à resserrer les liens encore mal définis qui unissent la Russie, la Grande-Bretagne et la France. La haîne de l'Allemagne, maintenant aussi profonde en Russie qu'elle l'est en France, aura certainement une grande influence sur les futures crises européennes, car elle commence à se manifester aussi en Angleterre.

Ce qui a surtout frappé les Anglais, c'est la rapidité avec laquelle le cabinet de Berlin, qui faisait la veille encore, les déclarations les plus pacifiques, a tout à coup recouru à la menace. Le "Spectator," de Londres, commentant ce brusque revirement, en fait le sujet d'un article alarmiste. "Si nous n'y prenons garde, dit le "Spectator," notre tour viendra. L'Allemagne nous traitera comme elle vient de traiter la Russie, nous aurons à choisir entre une lutte inégale et une humiliation nationale. Armonsnous."

Le journal anglais dit vrai. L'Allemagne se prépare méthodiquement à dominer sur mer, comme elle prétend, avec l'aide de l'Autriche, dominer sur terre. M. de Schoen, dans une séance récente du Reichstag, a été obligé de reconnaître, au nom du prince de Bülow, que l'Angleterre avait parlé de limiter les armements, et que l'Allemagne ne l'avait pas encouragé à continuer la conversation.

Cet aveu péniblement arraché à la diplomatie allemande est intéressant à retenir. Il est avéré que Guillaume II et ses conseillers auraient pu, sans même avoir l'initiative à prendre, profiter de ce que l'Angleterre était gouvernée par une forte majorité libérale, et écarter pour longtemps un conflit entre les deux pays. Ils ne l'ont pas voulu. Ils ont refusé de limiter leurs armements et leurs ambitions. Ils ont continué et même hâté l'exécution d'un programme qui est nettement offensif. Aujourd'hui, ils sont en mesure de construire les grands navires de guerre aussi vite, sinon plus vite, que les Anglais. Demain, ils auront, si l'Angleterre les laisse faire, une flotte aussi redoutable que l'est déjà leur armée.

Mais l'Angleterre est décidément sortie de son apathie, d'ailleurs plus apparente que réelle. Les dépêches de Londres annoncent comme décidée par le ministère Asquith la mise en chantier en 1909 de huit cuirassés du type "Dreadnought" au lieu de quatre. C'est la réponse du cabinet de Londres au récent coup d'audace du cabinet de Berlin.

Excursions de colons pour l'Alberta

Des excursions de colons, de la Province de Québec et des Etats-Unis de l'Est, organisées dans le but de faire connaître les immenses ressources agricoles de la province d'Alberta, auront lieu aux dates suivantes:

6 et 20 avril
4 et 18 mai
1, 15 et 29 juin
13 et 27 juillet
10 et 24 août
7 et 21 sept.

Les billets seront valables pour deux mois et permettront l'arrêt à toutes les gares à l'ouest de Winnipeg. Le prix en sera: 1. de tous les points de la province de Québec, pour Edmonton, $42.50, aller et retour; 2. des mêmes points pour Calgary, $40.50, aller et retour.

Nous engageons vivement tous nos lecteurs, dont l'intention est de venir visiter notre province d'Alberta, et les prairies du Nord-Ouest en général, à se joindre à ces excursions, dont l'organisation facilitera considérablement leur voyage.

Ceux qui voudront en faire partie, peuvent s'adresser, pour avoir des renseignements complémentaires au

Rev. J. A. Ouellette,
306 St-Antoine,
Montréal, P.Q.

MARCHE D'EDMONTON.

ANIMAUX VIVANTS

Boeufs— la livre,	2¾ à 3c.
Vaches "	2½ à 2¾c.
Veaux "	3 à 4c.
Porcs "	5½c.
Moutons "	4½ à 5½c.
Agneaux "	5 à 5½c.

VIANDE PREPAREE

Poulets du printemps	18 à 20c.
Boeuf —au quartier	6 à 7c
Porc	8 à 9c.
Agneau du printemps	$1.00 à $2.
Mouton	14 à 16c.
Veau	8 à 10c.
Filet de boeuf, la livre	15c.
Rôti " "	8 à12½c.
Porc la livre	12½ à 15c.
Mouton "	16 à20c.
Agneau "	18 à 22c.
Veau "	10 à 18c
Jambon "	18 à20c.
Lard "	20c.

VOLAILLES

Poules —à la livre	10 à 12½c.
Canard, la livre,	16 à 18c.
Dindes "	22 à 25c.

L'Héritier d'Humbert II

Suite de la page 2.

d'Albon, mon fils, le dernier descendant direct de Guigues VII. Or donc, je vous vois sous une robe de moine depuis longtemps, vous ne gouvernez plus vos états. Il est donc grand temps de songer à l'exécution de votre promesse.

—Le Dauphiné ne m'appartient plus, dit douloureusement le moine.

—Mais il m'appartient à moi, cria le comte, de sa voix menaçante. J'en suis régent au nom de mon fils.

Je veux que vous reveniez à Grenoble pour donner à Jehan d'Albon l'investiture de la province par l'épée et par l'anneau.

Humbert secoua lentement la tête.

—C'est impossible, Eudes, je l'ai donnée au fils de France.

—Alors, dit avec colère le vieux comte, parjure pour parjure, j'aime mieux que vous le soyez avec le roi de France qu'avec moi... Vous romprez le traité!..

—Je ne le peux pas; j'ai prêté serment et mes fidèles avec moi.

—Vos fidèles, dit le comte avec un ricanement sinistre, m'attendent à la tour d'Albon avec vingt mille hommes d'armes pour défendre contre le roi de France nos libertés et nos franchises!...

Un sourd gémissement s'échappa de la poitrine du dominicain.

—La guerre civile, la ruine de mon pays; la honte sur mon nom!...

—Oui, la guerre civile et la honte sur votre nom répéta durement le vieux comte. Aussi, pourquoi avez-vous refusé à un vieillard la joie suprême de voir le dernier de ses descendants monter sur le trône des aïeux?..

—Pourquoi enfin, après avoir signé, de vous même, cet acte qui vous honore, avez-vous eu la félonie de livrer vos Etats au roi de France, dépouillant ainsi un parent qui vous avait toujours loyalement et fidèlement servi.—Pourquoi?...

—Hélas! je ne le sais pas moi-même, dit le prince; j'étais las de toute cette vaine grandeur, de toutes ces vaines gloires; Philippe VI me pressait de prendre une décision et je lui ai cédé; du reste, plusieurs traités me liaient à lui.

Le comte brandit le parchemin.

—Vous les aviez tous annulés par cet acte; et par cet acte encore, mon fils Jehan était le seul héritier de la terre Dauphinoise! Vous l'avez spolié indignement. Alors moi, Eudes Guigues de Viennois, seigneur d'Albon, fernier chef de la race des dauphins, je viens vous dire: "Mon cousin, vous romprez le traité, ou, je le jure par le sang qui coule dans mes veines, je le romprai bien tout seul.

—Je ne puis rien pour vous, Eudes; rien, car je ne suis plus rien moi-même. Mais écoutez-moi: j'ai conservé quelques possessions en Dauphiné: le château de Beauvoir et les terres de Vizille, de Montfort et de Beaumont. Dès qu'Apremont m'aura rejoint ici, j'en ferai remettre les titres à votre fils, moyennant que vous renonciez à votre vengeance.

—C'est inutile, dit le sire, dont les lèvres tremblaient de fureur, avant que votre chancelier soit de retour de la Cour de France, Jehan d'Albon sera mort ou sera dauphin de Viennois.

—Que ferez-vous?...

—La guerre à outrance; toutes les montagnes sont pour moi.

—Mais votre fils est lié au prince Charles par son serment.

—Vous avez bien parjuré le vôtre, vous, messire Dauphin; vous avez bien trahi votre parole de roi, Jehan d'Albon n'est pas majeur et je suis son père!... Jehan d'Albon m'obéira parce qu'il ne saurait y avoir de fidélité là où se cache la forfaiture.

—Eudes!...

Mon cousin, un dernier mot; vous plait-il de monter à cheval et de reconquérir à main armée l'indépendance de la province?..

—Jamais!

—Alors, je le ferai pour vous.

Il étendit menaçant son bras couvert d'acier bruni.

—Humbert!... Cette main qui a soutenu votre père et votre frère, peut renverser un trône.

Humbert avait avec violence la porte du parloir, Eudes de Viennois sortit du monastère.

Un instant après, la poterne extérieure retombait lourdement et le Dauphin, demeuré immobile et anéanti à côté du prieur, entendit la sabot d'un cheval sur la neige durcie du chemin.

Le fils de Guigues VII courait à la vengeance.

Alors le général ouvrit la porte du cloître et fit signe au prince de sortir. A pas lents, ils s'éloignèrent.

—Vous ne me dites rien, mon Père, demanda tout à coup Humbert, en regardant avec anxiété l'ombre mince et blanche qui marchait près de lui.

Suite au prochain numero

CHRONIQUE LOCALE

Personnelles:

M. et Mme Madore, d'Edmonton, sont allés passer les vacances de Pâques au Fort Saskatchewan chez M. et Mme Colcy.

M. et Mme Durand Daubin, de Moose Lake, qui étaient depuis quelques jours parmi nous, sont retournés sur leur ranch cette semaine.

Le Rév. Père Thérien, de St-Paul des Métis ,est de séjour parmi nous.

MM. R. Brutinel et de Sieyès sont arrivés à Edmonton, la semaine dernière.

Après une semaine de séjour ici, ils sont repartis pour les Montagnes Rocheuses.

M. A. Paquin, de Morinville, était ici, cette semaine, ainsi que M. Emile Cloutier, de Brosseau.

M. Collinet, de Lavoy, est de passage à Edmonton.

L'hon. Sénateur Roy est attendu à Edmonton, jeudi matin, 15 avril, de retour d'un voyage d'affaires d'une durée de trois mois, en France et en Angleterre.

Plusieurs de nos gens de la Province de Québec, nous sont arrivés dernièrement.

Ce sont les deux familles Lambert et Bellanger ,ainsi que M. Maxime Ringuette. Tous sont enchantés de leur nouvelle province d'adoption.

SUPERBE PIANO "NEW ART BELL BELL" à vendre, n'a jamais servi, occasion exceptionnelle pour une vente rapide.

Prix envoyé sur demande faite au "Courrier de l'Ouest," 654 Deuxième rue, Edmonton. Paiement facile sur désir.

La "chasse aux terres."

Le mouvement d'immigration est entré dans une période très active. Durant toute la semaine dernière le hall situé près de la gare du C. N. R. a été absolument rempli par les nouveaux arrivés.

Dans les seules journées de mercredi et jeudi, il est arrivé 50 personnes, parmi lesquelles étaient 13 Canadiens-français de Montréal.

Permis de construction.

Les demandes pour permis de construction commencent à affluer au bureau de l'inspecteur des bâtiments.

Le total du coût des constructions autorisées durant la première semaine d'avril, dépasse $100,000.

Au nombre des futures bâtisses, nous n tens l érection déjà commencee, d'un immense bloc en briques, sur la partie ouest de l'avenue Jasper au coin de la Septième rue.

On s'attend à voir les travaux de construction suivre, durant les mois prochains, une progression énorme.

Nouveau couvent.

La construction d'un nouveau couvent pour la paroisse de l'Immaculée Conception a été décidée

La nouvelle bâtisse dont le coût est estimé à $25,000 sera située en arrière de l'Eglise.

ON DEMANDE une servante pour tout ouvrage de maison.

S'adresser 445, 8ème rue.

Solennités de Pâques.

La belle fête religieuse de Pâques a été célébrée avec grande solennité dans nos deux églises catholiques.

Durant la Grand' Messe, dans chaque église, les choeurs ont interprêté des chants sacrés, qui ont été rendus avec perfection.

Le matin aux messes de communion, il y avait une assistance considérable.

Notre prochaine exposition.

Notre prochaine exposition commence à préoccuper grandement les directeurs de l'association.

Quelques réunions ont déjà eu lieu, au cours desquelles on a discuté d'importantes questions.

On nous promet, pour 1909, une exposition qui dépassera de loin tout ce que nous avons encore vu à Edmonton.

Nous enregistrons cette promesse avec grand plaisir.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigare LA PALMA.

Les plus jolies boîtes et les meilleurs cigares en vente.

Ouverture de Bureaux.

La Banque d'Ottawa, annonce qu'à partir du 13 avril, elle a ouvert ses bureaux dans le nouveau bloc Windsor, au rez-de-chaussée.

NOS THEATRES

Au Bijou.

Le Bijou, notre coquet théâtre de vues animées, donne cette semaine un spectacle spécial, auquel nous engageons vivement tous nos lecteurs de la ville à assister.

Ils feront d'ailleurs acte charitable car un large pourcentage sur les recettes de la semaine, sera prélevé au bénéfice de la Crêche d'Edmonton.

Le programme comprend: les fêtes du Tricentenaire de Québec, la Course automobile de Dieppe, le tremblement de terre de Sicile, etc.

Le prix d'admission demeure, comme à l'ordinaire: 10 cents.

A l'Empire.

Davis, le fameux tireur à la carabine, attire une multitude cette semaine à l'Empire; il faut avouer que l'adresse merveilleuse du tireur, légitime de tout point cet engouement.

Quiconque n'a pas vu Davis, ne saurait prétendre connaître un véritable tireur.

Ce numéro est l'un des plus sensationnels que nous n'ayons encore vu au populaire théâtre.

Les soeurs Masqueria sont d'autres étoiles de l'affiche. Leurs danses et leurs chants s'égalent en grâce et il n'est pas exagéré de dire qu'ils atteignent la perfection.

De bons acrobates, des comédiens de talent, du chant, de la musique ravissante complètent le programme, et continuent à assurer la popularité croissante du théâtre Empire.

LES RECETTES POSTALES DU CANADA

Ottawa. — Le surintendant des postes vient de publier son rapport pour le mois de mars, ainsi que pour l'année fiscale, se terminant avec ce mois. Ce rapport est des plus intéressants. Il accuse une augmentation très considérable dans les recettes, et fait surtout voir une progression constante dans les affaires de ce ministère depuis 1903.

En mars dernier, la vente des timbres a produit la somme de $838,210.20 contre $744,082.60 en mars 1908, et $460,077.20 en mars 1903, soit une augmentation de $94,127.60 sur le premier et $378,133.00 sur le dernier.

Pour les derniers douze mois, ces recettes ont été de $9,215,862.57 contre $8,685,370.05 l'année précédente et $5,127,461.30 en 1903.

L'augmentation depuis six ans a donc été de $4,088,401.27, soit près du double et pour la dernière année, de $530,492.52.

LE G.T.P. A PRINCE RUPERT

Winnipeg. — M. Dalrymple, assistant gérant du trafic du Grand Tronc Pacific annonce que la Dominion Steel Coy a obtenu le contrat de la fabrication des rails pour les premiers cent milles à l'est de Prince Rupert, ce qui veut dire qu'au bas mot 16,000 tonnes de métal seront rendues sur place au mois d'août. M Dalrymple ajoute que les ingénieurs de la compagnie lui ont déclaré que rien n'empêcherait le chemin de fer d'être terminé en 1911. D'ici à deux semaines, un autre contrat sera accordé pour la fabrication des rails pour les deuxièmes cent milles de chemins.

LA COURSE DE MARATHON.

Victoire du coureur français

La célèbre épreuve sportive internationale, intitulée "la course de Marathon," qui vient d'avoir lieu à New York, a révélé au monde, comme champion, un français jusqu'alors inconnu.

Voici en quels termes les dépêches nous apprennent cette victoire:

New York. — Henri St-Yves. le Rouennais, qui traversait il y a quelque temps en Amérique, pour venir s'attaquer aux plus forts Marathoniens des temps modernes ,a prouvé samedi à l'univers, que la France est aujourd'hui de taille à rivaliser avec tous dans le monde athlétique. Le Grand Derby que Pat Powers et Cie avaient organisé, hier, au terrain de baseball des Giants, a fait rendre le public à cette évidence.

Six coureurs prirent le départ et le début de la course fut très animé. Vers la fin l'intérêt a un peu diminué; mais vraiment St-Yves s'est révélé un coureur extraordinaire. Les nombreux partisans qu'il comptait parmi l'assistance de 30,000 amateurs ont éprouvé une immense satisfaction de le voir se classer avec honneur à la tête d'un champ qu'il mena du commencement à la fin de l'épreuve. Cette victoire rejaillit sur le pays qu'il représentait et la France peut être fière de le considérer comme son défenseur national sur la distance des Marathons.

NOUVELLES BREVES

Vendredi, le 9 avril, le vote final a été pris sur le projet de loi douanière Payne.

• • •

Le Sénat américain a ratifié, hier, un traité d'extradition, entre la France et les Etats-Unis.

• • •

Une compagnie de New York a acheté, à Terre-Neuve, un territoire de 1,000 milles carrés. Cette compagnie fabriquera du papier. L'entreprise coûtera $10,000,000.

• • •

L'amiral sir Percy Scott demande que la Grande-Bretagne crée une flotte aérienne puissante. C'est un besoin qui se fait sentir en Angleterre.

• • •

La Législature de Québec s'est ajournée pour les vacances de Pâques, jusqu'au **13 avril.**

* * *

Le contre-torpilleur anglais, "Blackwater," a été coulé, près de Dungeness, par le steamer "Hero." L'équipage a été sauvé.

* * *

Il est fortement question de nommer ambassadeur, à Londres, l'ancien vice-président des Etats-Unis, M. Fairbanks.

* * *

Le gouvernement français, par crainte d'un soulèvement vénésuélien, a décidé d'expulser Castro, de la Martinique.

* * *

Le général Picquart, ministre de la guerre, a offert un prix de $1,000 pour le meilleur plan d'un croiseur aérien. Les conditions du concours sont celles-ci: Le croiseur aérien devra pouvoir parcourir trente et un milles à l'heure, pendant quinze heures, en portant six voyageurs. Son volume total ne devra pas dépasser six mille cinq cents mètres cubes: longueur, 60 mètres; hauteur, vingt mètres, diamètre au centre, trente mètres.

"Lycée Jeanne d'Arc," tel sera le nom que désormais portera le lycée des jeunes filles de la ville d'Orléans, ainsi l'a décidé le conseil municipal de cette ville.

* * *

La réouverture du Congrès cubain a eu lieu hier après-midi. Le message du président Gomez a été lu.

* * *

Le Japon a rejeté la proposition de la Chine, de soumettre au tribunal de La Haye, les questions pendantes ,au sujet de la Mandchourie.

* * *

Le gouvernement français exigera à l'avenir $120 pour tout ballon étranger descendant en France. Les aéronates devront expliquer leur présence.

* * *

L'Autriche a décidé de construire le plus tôt possible, trois "Dreadnoughts." L'Autriche étant l'alliée de l'Allemagne, ce fait est significatif.

* * *

Pour protester contre la perception de nouvelles taxes, les citoyens de Monteleone (Calabres), ont soulevé une émeute. Résultat: quatre morts et plusieurs blessés.

* * *

Une tempête a bouleversé la Mer Noire, ces jours derniers. Plusieurs navires turcs ont sombré et un grand nombre de personnes ont perdu la vie.

* * *

La majorité de la Chambre Américaine est en faveur de l'abolition des droits sur le bois. Le bill Payne propose un droit de $1 par mille pieds.

* * *

Un ouragan a dévasté Aberdeen (Mississipi). La gare de l'Illinois Central a été détruite. Cinq personnes ont été tuées.